

**Association Foncière d'Aménagement
Foncier Agricole et Forestier
Mairie d'HELLIMER
1, rue Saint-Martin
57660 HELLIMER**

Le 28 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Suite à l'aménagement foncier réalisé sur la commune, nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale de l'**Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier** qui aura lieu **le vendredi 15 décembre 2023 à 14 heures au foyer de HELLIMER** (ouverture des portes à 13 h 30).

Ordre du jour :

- Désignation du ou des secrétaires
- Examen et adoption des statuts
- Présentation du bureau
- Proposition du montant maximal d'emprunts pouvant être votés par le bureau
- Présentation des projets de travaux
- Divers

Si le quorum (*) ne devait pas être atteint lors de cette assemblée générale, une deuxième assemblée générale aura lieu le **mercredi 20 décembre 2023 à 14 heures au foyer de HELLIMER.** L'assemblée délibèrera alors valablement, quel que soit le nombre de voix représentées.

Les documents suivants sont téléchargeables sur le site de la mairie de HELLIMER (rubrique « association foncière »)

- Arrêté préfectoral instituant une Association Foncière d'Aménagement Agricole et Forestier (A.F.A.F.A.F.)
- Projet de statuts
- Liste des propriétaires et parcelles
- Plan d'aménagement foncier

En cas de problème de téléchargement, n'hésitez pas à nous le signaler ou à venir consulter les documents en mairie au heures d'ouverture le lundi de 17h30 à 19h30 et le jeudi de 09h à 12h.

Le Président
M. Romuald YAHIAOUI

Copie : Préfecture de la Moselle

(*) Le nombre total de voix des membres présents et représentés est au moins égal à la moitié plus une du total des voix de ses membres.